

INVITATION PRESSE

Covid-19 : déploiement des tests salivaires à destination des élèves des établissements scolaires

Angoulême, le 1 mars 2021

A partir du 1^{er} mars, le rectorat de Poitiers et l'ARS Nouvelle-Aquitaine lancent, en lien avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), les campagnes de dépistage du Covid-19 par tests salivaires en milieu scolaire.

Le déploiement de ces nouveaux tests dans les établissements scolaires s'inscrit dans une démarche « d'aller vers » afin de prévenir le risque de contamination dans les écoles et établissements d'enseignement. Ces campagnes de dépistage permettent de proposer un prélèvement moins invasif et plus simple à administrer, pour renforcer la prévention et la surveillance épidémiologique auprès des publics les plus jeunes.

Les prélèvements sont supervisés par des personnels du laboratoire LabOffice intervenant directement dans les écoles, aux côtés des équipes pédagogiques et médicales, et de la CPAM. Les résultats sont communiqués dans les 48 heures aux représentants légaux des élèves testés.

La préfète de la Charente, Magali Debatte, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Marie-Christine Hébrard, et la directrice de la délégation départementale de l'ARS, Atika Rida-Chafi, vous convient à un point presse de présentation du dispositif :

**mardi 2 mars 2021 à 11 heures
à l'école maternelle Alphonse Daudet
(rue André Lamaud à Angoulême)**

Un point sur la situation épidémiologique et la campagne vaccinale sera également présenté à cette occasion.

**En application des gestes barrière,
le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la visite.**

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**